


S'agissant de l'évolution des tarifs sur le parcours Thiers Est – Clermont-Ferrand, un véhicule léger acquittait un péage de 3 euros en 2007 ; le tarif au 1^{er} février 2011 s'élève à 3,20 euros, soit une hausse de 6,7 %. La hausse moyenne des tarifs du réseau ASF sur la même période est de 8,9 %. Je souhaite souligner que cette hausse permet en particulier de financer la construction de la section Balbigny – La Tour de Salvagny de l'autoroute A89,

Plusieurs collectivités locales ont par ailleurs conclu un partenariat avec la société ASF, et participent financièrement à des formules d'abonnement pour les usagers fréquents, palliant ainsi l'absence d'un réseau de transport collectif. Je vous invite à vous rapprocher de la société ASF pour échanger sur un projet de ce type, au bénéfice des habitants de Thiers et Ambert.

Je vous prie de croire, Monsieur le Député, à l'assurance de mes sentiments les meilleurs.

Cordialement



Thierry MARIANI